

Mme ESTORGES Isabelle

Poney club du Mas

535 route de Lavaud

19270 Donzenac

Donzenac le 12 Aout 2023

A

Monsieur le Maire

1 place Jacques Chirac

19270 Donzenac

Monsieur le Maire,

Mon activité de Poney-club, installée « route de Lavaud » à Donzenac, à proximité de la voie ferrée, nécessite pour des raisons évidentes de sécurité la fermeture de l'espace où elle s'exerce . Or ma cour est traversée par le chemin rural du Petit Lavaud.

J'ai donc l'honneur de solliciter l'aliénation de la partie du chemin rural au droit de mes bâtiments ( voir plan joint partie jaune ) et en contrepartie, m'engage à céder une bande de terrain de 5 mètres de largeur à l'extrémité de ma propriété ( voir plan partie orange) afin que la commune puisse établir la continuité du passage pour les riverains et autres utilisateurs.

Toutefois, ayant conscience des difficultés de manœuvre que ceci entraînerait pour accéder avec des engins agricoles au corral de la parcelle n° BK 49, exploitée par le GAEC Migot, je suggère que cet échange se fasse en octroyant un droit de passage au dit exploitant de cette parcelle.

En espérant que cet échange pourra se réaliser afin d'éviter un arrêt de mon activité, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes meilleures salutations.

I Estorges





LAVAUD

Titre	Sachou BK
Imprimé par	
Echelle	1/1000
Commentaires	